

MISE À JOUR SUR LA COVID-19



Message de l'ADC à toutes les parties prenantes

Ci-dessous figure un portrait des efforts de l'Association dentaire canadienne (ADC) en réaction à la pandémie pour la semaine se terminant le 3 juillet 2020.

Points saillants de la semaine : Le point sur la COVID-19

À l'échelle mondiale : Actuellement, il y a plus de 11 millions de cas dans le monde. Cela représente une augmentation de 28 % par rapport aux moyennes récentes, ou une augmentation de près de 15 % par semaine.

États-Unis : Aux États-Unis, le nombre de cas a augmenté de 26 % et s'établira à presque trois millions dans les prochains jours. Il y a une résurgence très inquiétante des résultats de tests positifs (plus de 50 000 par jour et en hausse), ce qui signifie que la croissance du nombre de cas a encore dépassé les 13 %, alors que la plupart des pays occidentaux ont connu une croissance minime du nombre de nouveaux cas. Selon la tendance actuelle, davantage de jeunes personnes contractent la COVID-19 qu'au début de la pandémie aux États-Unis, qui touchait surtout les Américains âgés. Cela signifie une baisse à court terme du taux de mortalité et des admissions à l'hôpital et un accroissement continu à prévoir du nombre de complications, d'hospitalisations et de décès dans les prochaines semaines. Le taux de mortalité pour toutes les infections aux États-Unis s'établit à 5,4 % des cas; il se situe à 4,8 % sur la base des nouvelles infections, ce qui constitue une légère diminution.

États individuels : Certains États continuent de déclarer un nombre quotidien record de nouveaux cas. Des flambées sont associées au relâchement du respect de la distanciation physique recommandée par la santé publique et à des rassemblements qui ont favorisé les infections. Voici quelques exemples :

- Dans les deux dernières semaines, la Caroline du Sud a connu 17,5 % de tous les décès liés à la COVID-19 jusqu'à maintenant aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas augmente maintenant en moyenne de 192 % par jour.
- Dans les deux dernières semaines, l'Arizona a connu 38,1 % de tous les décès liés à la COVID-19 jusqu'à maintenant aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas dans cet État augmente maintenant en moyenne de 244,7 % par jour.
- Dans les deux dernières semaines, la Floride a connu 15 % de tous les décès liés à la COVID-19 jusqu'à maintenant aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas dans cet État augmente maintenant en moyenne de 376 % par jour.
- Dans les deux dernières semaines, le Nevada a connu 14,7 % de tous les décès liés à la COVID-19 jusqu'à maintenant aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas dans cet État augmente maintenant en moyenne de 255,7 % par jour.
- Dans les deux dernières semaines, l'Utah a connu 32,5 % de tous les décès liés à la COVID-19 jusqu'à maintenant aux États-Unis. Le nombre de nouveaux cas dans cet État augmente maintenant en moyenne de 162 % par jour.

Canada : Quelque 4 000 nouveaux cas de COVID-19 se sont ajoutés au Canada, par comparaison aux 13 000 des deux semaines antérieures. Cela représente une augmentation d'environ 2 % du nombre de cas par semaine, ce qui est une bonne nouvelle et une situation beaucoup plus gérable qu'aux États-Unis. Le taux de mortalité de toutes les personnes infectées demeure à 8,2 %, l'augmentation de ce taux se situant largement sous le 1 % du nombre total de cas par semaine. Les décès sont surtout liés aux éclosions dans les établissements de santé, les centres de soins de longue durée, les usines de transformation des aliments, etc. Quelques nouveaux cas ou éclosions continuent à se déclarer en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Saskatchewan, en Ontario et au Québec. De nouveaux décès se sont produits dans bien des provinces. Parmi tous les décès liés à la COVID-19 au Canada, 64 % ont eu lieu au Québec et 31 % en Ontario.

Provinces :

- **Alberta :** Croissance de 8,2 % des nouveaux cas au cours des deux dernières semaines
- **Colombie-Britannique :** Croissance de 5,8 % des nouveaux cas au cours des deux dernières semaines
- **Manitoba :** Croissance de 10 % des nouveaux cas au cours des deux dernières semaines
- **Ontario :** Les tests menés en Ontario donnaient au départ un taux d'infection de 2-3 %. Avec l'administration de plus de 30 000 tests par jour maintenant, les résultats positifs s'établissent à moins de 1 %, ce qui représente une diminution de 0,5 %. Au cours des deux dernières semaines, la province a connu une croissance moyenne du taux de nouveaux cas de 3,3 %.
- **Québec :** Croissance de 1,8 % des nouveaux cas au cours des deux dernières semaines

- **Saskatchewan** : Croissance de 14 % des nouveaux cas au cours des deux dernières semaines

Gouvernement du Canada : Le gouvernement du Canada continue de se préparer à l'arrivée d'une deuxième vague à l'automne et d'acheter de l'équipement de protection individuelle (ÉPI). La réponse de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC) à la pandémie est passée du mode de gestion de crise au mode de gestion de longue haleine. L'ASPC se préoccupe de la tendance qui sévit aux États-Unis et envoie des avertissements et des rappels à la population pour qu'elle continue à faire preuve de vigilance et à se protéger contre la COVID-19.

Rappel! La profession dentaire doit continuer à faire preuve de vigilance. La profession dentaire doit maintenir ses efforts de dépistage assidus de la COVID-19 quand un patient prend un rendez-vous et quand il se présente au cabinet.

En général, les cas d'écllosion et de transmission parmi le personnel de la santé ont été associés jusqu'à maintenant aux aires communes, telles que les salles à manger ou les salles de toilette, ce qui continue d'être un motif d'inquiétude. Il est important de rappeler les conseils suivants :

- Il ne faut pas baisser pas la garde.
- Il faut continuer à prendre toutes les précautions nécessaires, y compris désinfecter les surfaces des aires communes, tels les comptoirs, les poignées de porte, les robinets, les évier et les toilettes.
- Il faut se laver les mains souvent.
- Il faut continuer à garder ses distances pour éviter la propagation du virus.

Dernières nouvelles des initiatives de défense des intérêts de la profession

Mise à jour! Programme d'Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC) pour les dentistes ayant une police d'assurance Trois-en-un^{MC}

Le 30 juin 2020, le [gouvernement fédéral a annoncé](#) d'importants changements au programme d'AUCLC.

En effet, le gouvernement a décidé d'éliminer l'obligation de déduire les montants provenant d'assurances et de programmes provinciaux de soutien au loyer des prêts-subventions versés au titre de l'AUCLC à l'égard des nouveaux demandeurs et

des demandeurs déjà inscrits. Cela signifie que les demandes des cabinets qui avaient été jugés inadmissibles au programme d'AUCLC en raison de la couverture en cas de

pandémie de l'assurance Trois-en-un seront réévaluées. Les demandeurs inscrits qui sont touchés par ce changement en seront informés, et les montants retenus antérieurement seront rajoutés à leur prêt-subvention.

Par ailleurs, le programme d'AUCLC sera prolongé d'un mois pour couvrir le loyer de juillet des petites entreprises admissibles.

L'ADC demandait que ces changements en particulier et d'autres soient apportés au programme d'AUCLC pour le rendre plus accessible aux cabinets dentaires. Nous continuerons à suivre le dossier et nous invitons les dentistes à nous faire part de toutes les difficultés qu'ils pourraient rencontrer à l'égard de ce programme dans les prochaines semaines.

Mise à jour : Couverture Éclosion pandémique de l'assurance Trois-en-un^{MC}

Le CDSPI rapporte qu'AVIVA a maintenant réglé la plupart des demandes d'indemnisation pour la pandémie. Pour obtenir les dernières nouvelles et les mises à jour, consultez le [site Web du CDSPI](#).

Groupe de travail de l'ADC sur la reprise des activités

Le Groupe de travail comprend des représentants de toutes les associations dentaires provinciales et territoriales membres de l'ADC. Il se réunit toutes les deux semaines pour :

1. faire le point sur la reprise des activités dans les cabinets dentaires au pays;
2. élaborer des stratégies en vue d'obtenir et de garantir de l'ÉPI;
3. définir les messages à diffuser au grand public au sujet de la reprise des activités des dentistes.

À venir le 7 juillet! Communiqué de presse et campagne dans les médias sociaux : *Soucieux de votre santé buccodentaire, votre dentiste est prêt à vous voir*

Pour inciter la population à consulter un dentiste et à recommencer à obtenir des soins d'hygiène dentaire aussitôt que possible, l'ADC publiera un communiqué de presse le

mardi 7 juillet 2020. Ce communiqué appuiera une campagne dans les médias sociaux, qui comprend neuf billets et une série d'illustrations graphiques.



Soucieux de votre santé buccodentaire, votre dentiste est prêt à vous voir
Aperçu de la campagne de l'ADC dans les médias sociaux

À venir : Conseils pour prolonger la durée de vie de l'ÉPI

Pour aider le Groupe de travail dans ses efforts, CDA Oasis prépare actuellement une série de vidéos avec des dentistes des quatre coins du pays au sujet de la reprise de leurs activités, des conseils dans leur région pour prolonger la durée de vie de l'ÉPI, et des petites entreprises qui les aident à faire preuve de créativité pour composer avec la pénurie d'ÉPI. La série abordera aussi les démarches de reprise des activités menées par les dentistes, les efforts de collaboration, la préparation du personnel et les communications avec les patients. Les entrevues montrent que les patients souhaitent vivement retourner chez leur dentiste pour leurs soins réguliers et que, malgré les difficultés initiales de reprise des activités, il devient de plus en plus facile, avec l'expérience et le temps, de s'adapter à une nouvelle normalité. L'équipe de CDA Oasis a déjà planifié des entrevues avec plus de 16 dentistes, dont 12 ont déjà été menées. Elle a reçu 10 autres demandes d'entrevue et poursuit les démarches de recrutement. Dans cet esprit, si une association dentaire provinciale connaît un dentiste qu'il serait intéressant d'interviewer pour cette série, veuillez en faire part à [Chiraz Guessaier](#). Restez à l'affût pour plus d'information.

Rappel : Le groupe de travail continue de passer en revue sa liste de résultats à livrer et à établir des priorités. Toute attente particulière ou demande spéciale peut être adressée au groupe de travail par l'entremise des représentants des associations dentaires provinciales membres de l'ADC.

Mise à jour : Groupe de réflexion de l'ADC sur la prévention des infections

Ce groupe de réflexion a la responsabilité de recueillir et de compiler de l'information sur la prévention des infections pour appuyer le Groupe de travail sur la reprise des activités. Il se réunit chaque jeudi jusqu'à ce qu'il se soit acquitté de toutes ses tâches. Il fait ses efforts sur quatre domaines clés, à savoir :

1. la réduction au minimum des émissions de particules infectieuses;
2. les façons de limiter la dispersion des particules infectieuses aux zones environnantes;
3. la protection du personnel et des patients dans le cabinet dentaire, y compris les exigences en matière d'ÉPI;
4. les protocoles de contamination et de désinfection.

Le 25 juin, le groupe de réflexion a rencontré le Dr Kenneth Kindrachuk de l'Université du Manitoba, titulaire de la Chaire de recherche du Canada en pathogenèse moléculaire des virus émergents et réémergents. Le Dr Kindrachuk a expliqué ses travaux au groupe et leurs incidences éventuelles sur les recommandations concernant les protocoles de prévention des infections pendant la pandémie de COVID-19. Il examine notamment si les masques N95 sont nécessaires ou si des masques chirurgicaux avec un écran facial pourraient offrir une protection suffisante. CDA Oasis compte enregistrer une entrevue avec le Dr Kindrachuk, qui sera mise en ligne dès que possible.

Le groupe de réflexion continue de suivre les mises à jour bihebdomadaires du Bureau de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada. Cette semaine, il a été question de modélisation de la COVID-19 et son utilité pour éclairer les décisions visant à modifier les mesures de santé publique dans l'optique de contraindre la pandémie. Le Bureau continue d'évaluer l'incidence de la COVID-19 sur le personnel soignant. Malheureusement, le peu de données fait qu'il est impossible d'inclure les dentistes dans le rapport jusqu'à maintenant.

Équipement de protection individuelle (ÉPI)

Mise à jour : Initiatives du gouvernement fédéral en préparation de la seconde vague de COVID-19

Pour se préparer à l'arrivée d'une éventuelle seconde vague de COVID-19 à l'automne, l'Agence de la santé publique du Canada a lancé une initiative pour déterminer les besoins en ÉPI des différentes professions. L'ADC a assisté à une réunion pour vérifier les hypothèses de l'Agence, avec des représentants de la Fédération canadienne des

organismes de réglementation dentaire, de l'Association canadienne des hygiénistes dentaires, de l'Association canadienne des assistant.e.s dentaires et du Bureau du dentiste en chef. Il appert que l'Agence avait largement sous-estimé les besoins en médecine dentaire et devait faire ses devoirs en utilisant des estimations qui allaient approximativement doubler les hypothèses initiales. Ensuite, cette recherche servira, entre autres, à estimer les besoins en matière de fabrication d'ÉPI au Canada.

Nouveau! Recherche sur l'utilisation excessive d'ÉPI

Il y a des données scientifiques de plus en plus solides sur l'utilisation démesurée d'ÉPI et ses inconvénients, notamment une diminution du taux d'oxygène et la création d'un faux sentiment de protection contre la COVID-19. L'ADC suit le dossier et la recherche scientifique de près pour aider à guider l'élaboration de protocoles à mesure que la profession dentaire reprend pleinement ses activités.

Mise à jour : Inventaire d'ÉPI aux États-Unis par rapport au Canada

Le Canada continue à avoir de la difficulté à acheter de l'ÉPI aux États-Unis parce que ce type de matériel ne peut pas être exporté au Canada. Les hôpitaux et d'autres établissements de santé des États-Unis ont la priorité sur ce matériel afin de rebâtir leur inventaire pour être prêts à une possible seconde vague de COVID-19 à l'automne. Selon les rapports actuels de la situation de la COVID-19 dans certains États, il est peu probable que le Canada obtienne une part importante de la production d'ÉPI des États-Unis dans un avenir rapproché.

Mise à jour : Pénurie prévue de gants

L'ADC prévoit que la prochaine pénurie d'ÉPI touchera les gants. Vu que ces derniers sont traditionnellement faits à partir de latex, la plupart des fabricants de gants se trouvent en Asie où pousse l'hévéa. Puisque la distribution de gants est diversifiée, le Canada ne devrait pas souffrir du même type de problèmes d'approvisionnement que lorsque la Chine a été fermée en raison de la pandémie. Toutefois, il y aura des conséquences sur la chaîne d'approvisionnement à cause de la demande mondiale accrue – pas nécessairement en provenance du secteur de la santé, mais d'autres domaines comme l'industrie de l'alimentation et des services qui utilise davantage de gants qu'auparavant. L'ADC fera le point dès qu'il y aura du nouveau.

Intermédiaire pour la diffusion des connaissances et de l'information

[CDA Oasis](#) est le principal outil de communication qu'utilise l'ADC pour transmettre des renseignements urgents au secteur dentaire au sujet de la pandémie de COVID-19.

Rappel : Le **numéro 4 de *L'essentiel de l'ADC*** est [en ligne](#). Le contenu portant sur la pandémie de COVID-19 comprend : le *Mot du président*; *Initiatives de l'ADC entourant la pandémie*; *Respirateurs N95 : Guide pour les dentistes au Canada*; *Réponses à vos questions liées à la COVID-19*; *La télémédecine dentaire à la rescousse durant la pandémie*; *Aider la collectivité au début de la pandémie*; et *Soutien aux dentistes pendant la pandémie*. Lisez [ces articles et plus encore](#).

Santé mentale et bien-être

La pandémie de COVID-19 pèse lourdement sur les personnes et les familles des quatre coins du Canada. Pour cette raison, il est plus important que jamais de veiller à sa santé mentale et à son bien-être général.

Au moyen des médias sociaux, de son centre d'assistance et de son site Web, l'ADC continue de promouvoir activement les services de soutien pour la santé mentale et le bien-être offerts par l'entremise du Programme d'aide aux membres (PAM) du CDSPI. Il est possible d'accéder à ces services en appelant au **1-844-578-4040** ou en consultant le site www.travailsantevie.com.

La Commission de la santé mentale du Canada (CSMC) offre de l'information et des ressources dignes de confiance pour maintenir une bonne santé mentale durant cette période difficile.

Reportez-vous au site de la CSMC pour découvrir les [nouveauautés](#), consulter les [ressources en santé mentale en réponse à la COVID-19](#) (fiches-conseils, affiches, webinaires), obtenir des liens vers des [ressources provinciales et territoriales entourant la santé mentale](#), trouver des [ressources pour le milieu de travail](#) et plus encore.



Ce service offre gratuitement des services de counselling, d'orientation vers des spécialistes et d'information pour les dentistes, leur personnel et leur famille.

Centre d'assistance de l'ADC

Le centre d'assistance de l'ADC aide les dentistes et le personnel dentaire à s'y retrouver dans les programmes d'aide du gouvernement fédéral et à y accéder.

Si vous avez besoin d'aide, appelez le centre d'assistance de l'ADC au **1-866-232-0385**, **du lundi au vendredi, entre 7 h 30 et 20 h, heure avancée de l'Est.**



L'équipe de réaction de l'ADC à la COVID-19 travaille sans relâche sur plusieurs plans pour aider à atténuer les contrecoups de la COVID-19 sur la profession dentaire. L'ADC s'affaire à aborder les questions scientifiques, cliniques, économiques et commerciales ayant une incidence sur l'exercice de la médecine dentaire, ce qui comprend le déploiement d'efforts pour veiller à la santé mentale et au bien-être des dentistes, de leur famille et du personnel dentaire durant cette période difficile. L'ADC fera régulièrement le point quand il y aura du nouveau.



Association dentaire canadienne
1815, promenade Alta Vista
Ottawa (Ontario) K1G 3Y6
Téléphone : 1-866-788-1212
Adresse électronique : reception@cda-adc.ca
www.cda-adc.ca/fr



CANADIAN
DENTAL
ASSOCIATION
ASSOCIATION
DENTAIRE
CANADIENNE

Le présent document, ainsi que tout fichier lié qui y est associé, est envoyé à l'intention exclusive de son destinataire. Il peut contenir des données protégées et/ou confidentielles. Il est strictement interdit de copier, de diffuser ou de distribuer ce message ou son contenu. Si vous l'avez reçu par erreur, veuillez l'effacer de votre système et répondre à ce message afin que nous puissions veiller à ce qu'à l'avenir, cette erreur ne se reproduise pas. Si vous n'êtes pas le destinataire visé, il vous est aussi strictement interdit de copier ou de distribuer ce message ou son contenu.